

COURS AVEC SOUTIEN EN FRANÇAIS (CSF) 2023-2024 CAMPUS OF BIZKAIA


<https://www.ehu.eus/es/web/bilboko-hezkuntza-fakultatea/mugikortasuna/ikasleak/visiting-students>

Contact: magisterio-bi.internacional@ehu.eus

In addition to the general offer of courses taught in French, some Centers offer for incoming students Cours avec Soutien en Français (CSF): subjects taught in Spanish or Basque, in which the syllabus summary; lecturer tutoring, examinations and/or papers are available in French

Cours avec Soutien en Français taught in SPANISH:

FACULTY OF EDUCATION – BILBAO (354)

COURSE	SEMESTER 1	CREDITS	SCHEDULE ²	LINK TO SYLLABUS
Common courses in Infant and Primary Education				
25029 Sociología de la Educación	1st	6	M	

¹ SEMESTER: Annual: September 2023 to May 2024

^{1st}: September 2023 to January 2024

^{2nd} : January 2024 to May 2024

² SCHEDULE: Morning (M)/ Afternoon (A): begins at 13.30.

SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION, DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE GUIDE D'ENSEIGNEMENT

Description et contextualisation du sujet

La matière Sociologie de l'éducation fait partie du module de formation de base du grade, son objectif étant de sensibiliser les étudiants à la profession qu'ils vont exercer et aux contextes dans lesquels ils vont travailler. Ce module initial analyse l'origine de l'institution scolaire, ses fonctions, son présent et son avenir, ainsi que la place du métier d'enseignant dans l'environnement social. Les étudiants sont en outre censés acquérir des connaissances et des outils d'analyse, d'interprétation et de compréhension de la société actuelle et savoir situer l'école dans son contexte historique, social et culturel.

Le cours aborde dans cette optique les contenus suivants : concepts de base de la sociologie ; structures sociales et institutions ; processus de socialisation ; système éducatif en tant que sous-système social et changements sociaux qui l'impactent ; sociologie de l'interaction en classe, organisation scolaire et programme d'études ; et relation entre l'inégalité sociale (classe sociale, sexe, appartenance ethnique) et l'éducation.

La matière a également un impact sur les compétences de base du diplôme, comme : élaboration et défense d'arguments, résolution de problèmes dans le domaine d'étude ; collecte et interprétation de données pertinentes pour porter des jugements sur des questions sociales, scientifiques ou éthiques ; transmission d'idées, de problèmes et de solutions en public ; et acquisition d'habitudes et d'aptitudes pour l'apprentissage autonome et coopératif.

Compétences/résultats d'apprentissage du cours

Les objectifs (compétences) de la matière sont les suivants :

CA1 : Comprendre la sociologie comme une connaissance de la dimension sociale du comportement humain : genèse et concepts de base.

CA2 : Analyser la dimension sociale de l'éducation et sa relation avec les structures sociales et les institutions : changement social et reproduction sociale.

CA3 : Appliquer les connaissances sociologiques à l'analyse critique de la réalité éducative et des facteurs qui la conditionnent, pour mieux la comprendre.

CA4 : Évaluer les actions et les instruments sociaux ayant un impact sur les pratiques éducatives et formuler des propositions d'amélioration.

CA5 : Rechercher, sélectionner, analyser et synthétiser des informations pertinentes sur les questions éducatives : sources documentaires, statistiques, etc.

Sur la base de ces objectifs, les contributions de la matière aux compétences du diplôme sont exprimées dans les résultats d'apprentissage suivants (les codes des compétences du diplôme concernées sont indiqués entre parenthèses).

R1 : Comprend la relation entre l'éducation et le contexte social dans lequel elle se développe : structures et institutions sociales, changement social. Analyse de manière critique les questions les plus pertinentes de la société actuelle impactant l'éducation au sein de la famille et à l'école, en utilisant des connaissances sociologiques (G012, G009).

R2 : Comprend les fonctions sociales de l'enseignement : en particulier, le rôle, les possibilités et les limites de l'enseignement dans la société actuelle (G012, G009).

R3 : Est capable d'évaluer les actions et les instruments sociaux impactant la pratique éducative et de faire des propositions d'amélioration. (G004 ; G010)

R4 : Est conscient des implications éducatives des technologies de l'information et de la communication et est capable de réfléchir de manière critique à ces implications (G011).

R5 : Comprend l'importance de disposer d'informations pertinentes et de les analyser de manière critique afin de pouvoir contribuer à l'amélioration de toute situation éducative. Est capable de rechercher, sélectionner, analyser et synthétiser correctement des informations pertinentes sur des questions éducatives : documents, sources statistiques, etc. (G008).

R6 : Utilise de manière adéquate les techniques d'observation et d'enregistrement de la réalité ; interprète et analyse les données obtenues ; y réfléchit de manière critique ; rédige un rapport correct d'analyse et de conclusions (CB3).

R7 : Est capable de transmettre des informations, des idées, des arguments, des problèmes et des solutions en public (CB4).

R8 : A acquis des habitudes et des compétences en matière d'apprentissage autonome et coopératif. Travaille en équipe avec responsabilité et dans le respect des autres, en résolvant les conflits éventuels de manière pacifique. (G005 ; G010)

Les acquis de l'apprentissage de cette matière sont liés aux compétences suivantes : M01CM01, M01CM02 et M01CM03 du module de formation de base.

Contenu théorique et pratique

MATIÈRE 1.- INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE. CONCEPTS DE BASE. LA STRUCTURE SOCIALE ET L'INDIVIDU. LES INSTITUTIONS SOCIALES. SOCIOLOGIE ET ÉDUCATION.

L'objectif de cette matière est de fournir aux étudiants une compréhension de la sociologie en tant que science visant à comprendre et à expliquer la dimension sociale du comportement humain. Les étudiants apprendront son origine, la nature de la perspective sociologique ainsi que les concepts et les éléments de son analyse. Elle présente également, de manière préliminaire, les principales questions abordées par la sociologie de l'éducation.

SUJET 2 - LE PROCESSUS DE SOCIALISATION. CONCEPTS DE BASE. LES ACTEURS DE LA SOCIALISATION.

Ce thème analysera le processus de socialisation en tant que processus social fondamental qui facilite la production personnelle de l'individu et la reproduction sociale. Une fois ce processus bien compris, nous passerons à la considération de l'éducation en tant qu'élément de ce processus, ainsi qu'à l'analyse de l'école en tant qu'agent de ce processus, en relation avec les autres agents de socialisation : la famille, les médias et les technologies de la communication, et les groupes d'âge.

SUJET 3 - SYSTÈME ÉDUCATIF ET STRUCTURE SOCIALE. LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN TANT QUE CONSTRUCTION HISTORIQUE ET SOCIALE. LES AGENTS DU SYSTÈME. L'ÉDUCATION ET L'INÉGALITÉ DES CLASSES. L'ÉDUCATION ET L'INÉGALITÉ ENTRE LES SEXES. ÉDUCATION ET MULTICULTURALISME. L'ÉDUCATION ET LE TRAVAIL.

Cette matière vise à faciliter la compréhension et l'analyse par l'étudiant du sous-système éducatif par rapport au système social dans lequel il est inséré, par rapport aux structures sociales et aux institutions, ainsi que par rapport aux processus de changement ou de reproduction sociale. Une attention particulière est accordée à la relation entre l'éducation et l'inégalité sociale sous ses différentes formes : économique, sexuelle et culturelle. Nous aborderons enfin la relation entre l'éducation et le travail.

SUJET 4 - MICROSOCIOLOGIE DE L'EDUCATION. INTERACTION DANS LA CLASSE. PROGRAMME. ORGANISATION SCOLAIRE.

Ce thème porte sur l'étude de la réalité scolaire dans sa dimension sociale interne. L'analyse portera sur les aspects sociaux de l'organisation scolaire et sur les pratiques, les relations et les éléments de travail dans la classe.

Ces thèmes et sous-thèmes peuvent être organisés différemment par les enseignants.

Méthodologie

Différentes méthodologies sont utilisées dans cette matière, la plus importante étant l'apprentissage coopératif basé sur des projets et des problèmes. Le travail autonome des étudiants, le travail en groupe et les stratégies participatives seront particulièrement encouragés.

Plus spécifiquement et en relation avec les différentes modalités d'enseignement (cours magistraux et pratiques en classe), les activités suivantes seront menées :

1) La présence et le suivi actif des étudiants aux cours magistraux/expositions par le personnel enseignant. Lors des séances de cours, les nouveaux concepts mis en pratique ultérieurement sont expliqués et illustrés par des exemples.

2) Présence et suivi du travail individuel et collaboratif lors des séances de travaux pratiques en face à face. Lors des séances de travaux pratiques hebdomadaires, différentes tâches sont effectuées (individuelles et collectives, telles que l'analyse de textes, les lectures, les informations statistiques, les communiqués de presse, les débats et les présentations en classe) qui sont intégrées dans un programme pratique complet afin de développer le contenu thématique et les compétences de la matière.

3) Consultation spécifique dans le cadre de travaux dirigés.

Les étudiants sont en outre tenus de réaliser un projet de groupe ou un projet modulaire sur un sujet de leur choix. Dans ce projet, les connaissances théoriques et les perspectives analytiques des différents sujets du semestre (module sur la fonction d'enseignement) doivent être appliquées de manière intégrée.

Types d'enseignement

Cours magistral : 12 heures en face à face ; 18 heures hors face à face

Pratique en classe : 48 heures en classe ; 72 heures hors classe

Systèmes d'évaluation

Système de contrôle continu et système d'évaluation finale

Marquer des pourcentages [Note : à un moment de l'application informatique le système vous demandera de saisir des pourcentages exacts, n'y prêtez pas attention. Ceux qui comptent vraiment sont ceux indiqués dans la section suivante].

- Épreuve écrite à développer : 50%.

- Travaux pratiques (exercices, cas ou problèmes) : 15%.

- Travail d'équipe (résolution de problèmes, conception de projets) : 20 %.

- Exposition de travaux, lectures... : 15%.

Session ordinaire : lignes directrices et dérogation

Un système de contrôle continu basé sur un ensemble de tests et d'activités d'évaluation sera utilisé pour évaluer les progrès de chaque étudiant tout au long de la période de formation. L'évaluation comprendra :

a) Un examen écrit à développer portant sur le contenu théorique des différents sujets de la matière vue en classe. La note obtenue à l'examen représentera entre 40% et 60% de la note finale de l'étudiant.

b) La réalisation de différentes activités, tâches pratiques, tests et/ou projets tout au long du cours. La note de cette partie pratique et l'évaluation du travail continu des étudiants en classe représenteront entre 20 % et 45 % de leur note finale.

c) La réalisation d'un travail de groupe modulaire, qui représentera entre 15% et 20% de la note finale.

Dans les limites mentionnées ci-dessus, les enseignants des matières de chaque centre informeront les étudiants, au début du cours, de la pondération spécifique des différentes épreuves d'évaluation qu'il a été décidé d'appliquer.

Contrôle continu : les étudiants doivent réussir à la fois l'examen écrit et la partie pratique du cours.

Dans le cas du contrôle continu, si le poids de l'épreuve écrite est supérieur à 40 % de la note de la matière, la non-présentation à l'épreuve entraînera une qualification nulle. Dans le cas contraire, si le poids de l'épreuve écrite est égal ou inférieur à 40 % de la note de la matière, l'étudiant peut renoncer à l'épreuve dans un délai d'au moins un mois avant la fin de la période d'enseignement de la matière correspondante. Cette dispense doit être soumise par écrit à l'enseignant responsable de la matière (art. 12.2).

Dans le système d'évaluation finale, les acquis de l'apprentissage seront évalués au moyen d'un test composé d'un ou plusieurs examens et d'activités d'évaluation globale, qui se dérouleront pendant la période officielle d'examen.

Dans le cas des étudiants qui passent l'examen final, la non-présentation à l'examen fixé à la date officielle des épreuves d'évaluation dispense de l'examen final.

« En général, et sauf indication contraire, lors de l'élaboration d'un test d'évaluation à l'UPV/EHU, l'utilisation par les étudiants de livres, de notes ou d'annotations, ainsi que d'appareils téléphoniques, électroniques, informatiques ou de tout autre type est interdite » (point 3.3 du Protocole sur l'éthique universitaire et la prévention des pratiques malhonnêtes ou frauduleuses dans les tests d'évaluation et les travaux universitaires à l'UPV/EHU).

« Les conduites suivantes sont considérées comme des pratiques frauduleuses ou malhonnêtes dans les tests d'évaluation ou dans la préparation et la présentation de travaux académiques évaluables à l'Université du Pays Basque : le plagiat de travaux, c'est-à-dire le fait de copier des travaux d'autrui sans en citer l'origine ou la source, et de les présenter comme ses propres travaux dans des textes ou des travaux soumis à l'évaluation académique » (point 2.a du protocole susmentionné).

Appel à candidatures extraordinaire. Lignes directrices

L'évaluation de la matière dans la session de rattrapage se fera exclusivement par le biais du système d'évaluation finale. Les étudiants ayant suivi le système de contrôle continu conserveront les notes obtenues dans la partie pratique du cours et dans le travail modulaire, à condition qu'elles aient dépassé le minimum établi.

Matériel obligatoire

Les textes et le matériel de travail seront disponibles au service de photocopie de la Faculté. Ces documents seront utilisés pour l'étude théorique de la matière, ainsi que pour les travaux pratiques. Grâce à la plateforme eGela, les étudiants recevront un syllabus détaillé de la matière, ainsi que tout matériel complémentaire nécessaire.

Bibliographie de base

Bibliografia itzulita dugu jadanik